

Transports en commun du Grand Avignon : à quoi s'attendre le 11 mai ?

Avec l'arrivée du déconfinement, le réseau de transports Orizo se remet progressivement en route. Dès le lundi 11 mai, les bus, le tramway ainsi que la boutique seront de nouveau accessibles à tous.

Concernant les transports en commun (bus, tram, Cityzen...), le port du masque sera obligatoire et la distanciation sociale d'1 mètre entre chaque voyageur devra être respectée. À ce titre, les équipes d'Orizo ont balisés des sièges afin de garantir la distanciation entre les voyageurs. À noter que dans les bus, la montée s'effectuera par la porte arrière. Quant à la boutique, pas plus de deux personnes ne seront acceptées en même temps à l'intérieur et il faudra privilégier le règlement en CB ou prévoir l'appoint en espèces.

Un service Allobus pour les soignants et salariés

Le service Allobus (transport à la demande et PMR) reprendra lui aussi son fonctionnement par zone et sur réservation au 0800 456 456. Afin de garantir les gestes barrières, seulement deux personnes seront transportées par véhicule. Par ailleurs, Orizo met en place un nouveau service 'Allobus matin' dédié aux soignants et aux salariés de 5h30 à 7h du lundi au samedi sur tous les arrêts de réseau. Enfin, l'équipe d'Orizo informe que les bus, le tram et la boutique sont désinfectés quotidiennement afin de garantir la santé de chacun. www.orizo.fr

Déconfinement : un rideau de 'faire' va-t-il s'abattre sur le Grand Avignon ?

8 décembre 2025 |



Ecrit par le 8 décembre 2025



Vert, orange, rouge ? Lors du prochain déconfinement tant attendu, l'agglomération du Grand Avignon risque de se trouver en condition aussi inédite que kafkaïenne. Et finalement, quel que soit son classement, la situation devrait au moins permettre de mettre en lumière de manière irréversible l'absurdité de son découpage administratif.

Mardi dernier, le premier ministre Edouard Philippe a présenté à l'Assemblée nationale les grands axes du plan de déconfinement de son gouvernement. Avec comme ligne directrice, ce qu'il sera possible de 'faire' ou de 'ne pas faire' à partir du 11 mai prochain, selon que son département soit classé en vert (pour un large déconfinement) ou en rouge (où la fin du confinement prendra une forme plus stricte).

Pour établir, ce classement les autorités de santé vont s'appuyer sur 3 critères : 'l'évolution du nombre de cas sur une semaine' pour évaluer l'activité de la circulation du virus, 'la capacité de dépistage des départements' afin de s'assurer que le système local de tests et de détection des cas contacts soit suffisamment prêt et le 'taux d'occupation des services de réanimation' pour veiller à ne pas saturer les capacités hospitalières.



Mur de Berlin administratif?

Dans l'actuelle 'carte météo' 3 couleurs du Covid-19 présentée par le ministère de la Santé, le département du Gard apparaît en vert alors que ceux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône figurent en orange. Une situation inédite qui, si elle restait en l'état, mettrait le bassin de vie d'Avignon dans une situation ubuesque autant qu'embarrassante. En effet, s'il faut bien fixer quelque part une limite entre les départements, celles qui séparent Avignon de ses voisins apparaissent de plus en plus anachroniques et déconnectées de la réalité quotidienne de la 16° aire urbaine de France (Etude Insee). Car, en l'espèce, déconfiner une zone aussi dense qu'Avignon sur la base des découpages départementaux reviendrait quasiment à déconfiner Paris par arrondissement. On imagine aussi mal un déconfinement fractionnaire des agglomérations de Saint-Etienne, Tours ou bien encore Clermont-Ferrand, toutes derrières celle de la cité des papes (la 10° plus dynamique de l'Hexagone sur la période 2011-2016). C'est pourtant ce qui pourrait bien arriver à Avignon.

« il serait pertinent de se baser sur le découpage du bassin de vie, mais il y a peu de chance... »

Une agglomération 'éparpillée façon puzzle'

Un cas de figure aussi ridicule qu'inutile prenant la forme d'une sorte de mur de Berlin administratif avec le Rhône dans le rôle d'un nouveau rideau de 'faire'. Une perspective qui fait réagir, Patrick Vacaris, peu enclin à voir la Communauté d'agglomération du Grand Avignon qu'il préside 'éparpillée façon puzzle'.

« Nous ne savons pas encore le détail des conditions et des contraintes mises en place dans le cadre de ce futur déconfinement, mais dans un monde idéal, il serait pertinent de se baser sur le découpage du bassin de vie, mais il y a peu de chance... », regrette-t-il déjà en se contentant « d'une décision cohérente » concernant 'seulement' les frontières des 16 communes du Grand Avignon dont 7 gardoises.

Si effectivement le détail pratique de ce qu'il sera possible de faire, ou de ne pas faire, selon la couleur de son classement départemental n'est pas encore connu, on sait déjà que les mesures différentes de déconfinement devraient concerner les établissements scolaires, les crèches, les modalités de télétravail, l'ouverture des commerces, la tenue des marchés, les rassemblements, les déplacements... Autant d'activités et de services qui vont toucher des centaines de milliers d'habitants de ce territoire à cheval entre 3 départements et 2 régions.

Appel au discernement de l'Etat

« On sait déjà que l'on déconseille les déplacement entre les départements, constate celui qui avait prévu



de céder la présidence de l'agglomération le 6 avril dernier suite aux élections municipales et après avoir assuré l'intérim de Jean-Marc Roubaud depuis un peu plus de 1 an. Mais nous allons faire comment alors que les déplacements interdépartementaux constituent notre quotidien ? »

En filigrane, le président gardois de la plus importante agglomération de Vaucluse entrevoit déjà le cauchemar 'institutionnelo-administrato-réglementaire' pour ses services. Les contraintes pour les passagers et les conducteurs changeront-elles une fois le Rhône franchi ? Les agents chargés du ramassage des déchets utiliseront-ils les mêmes procédures selon l'endroit où ils seront ? Le trait est forcé, mais il met en lumière l'absurdité dans laquelle le Grand Avignon pourrait se trouver d'ici quelques jours.

« Quel que soit notre classement nous espérons que l'Etat fera preuve de discernement »

Le président Vacaris se met également à la place de ses administrés en imaginant déjà comment leur expliquer que les dates de réouverture des collèges ou bien encore l'accès aux parcs et jardins seront différents d'une berge à l'autre de la 4^e aire urbaine de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aussi impensable que de dire aux Marseillais que ce qui est en vigueur d'un côté du Vieux-Port ne l'est pas en face...

- « Quel que soit notre classement nous espérons que l'Etat fera preuve de discernement », espère le président du Grand Avignon qui se félicite toutefois déjà de la nature des rapports qui lient ses représentants avec les collectivités du département.
- « J'apprécie que, durant cette crise plus particulièrement, l'Etat s'appuie sur les acteurs du territoire. Il y a une vraie efficacité entre nos collectivités et les services de l'Etat afin d'apporter les meilleurs solutions dans les délais les plus brefs. »
- « C'est dans cet esprit que nous souhaitons que l'Etat s'appuie aussi sur nous pour mettre en place les conditions d'un déconfinement au plus près de la population et de la réalité de son quotidien. Et si cela devait s'avérer nécessaire, je demanderai une dérogation pour que les mesures de déconfinement soient les mêmes pour l'ensemble des communes de l'agglomération et cela quel que soit leur département. »
 - « je demanderai une dérogation pour que les mesures de déconfinement soient les mêmes pour l'ensemble des communes de l'agglomération et cela quel que soit leur département. «

Edouard Philippe: « adapter localement »

Dans son discours devant les députés, Edouard Philippe ne dit pas autre chose en rappelant qu'il faut « agir progressivement » et « adapter localement » le déconfinement. De quoi mettre tout de même l'Etat dans une situation embarrassante. Soit ce dernier applique le découpage à la lettre et il s'expose à de sérieuses conséquences en élargissant la fracture sanitaire. En effet, comment expliquer qu'il ne faut pas



exposer les Vauclusiens, notamment en raison des tensions sur les services de réanimation de l'hôpital d'Avignon, alors que l'on exposerait les habitants du Gard avignonnais (pourtant dépendant du même hôpital) sous prétexte qu'ils seraient rattachés statistiquement au centre hospitalier de Nîmes (on pourrait d'ailleurs dire exactement la même chose avec les habitants de Châteaurenard vis-à-vis des établissements de santé de la métropole Aix-Marseille). Difficile donc dans ces conditions pour l'Etat de ne pas faire preuve d'une certaine souplesse afin d'être en phase avec la réalité. Moins grave, mais tout aussi mobilisateur que la santé, les parents ayant des enfants scolarisés sur l'autre rive seront aussi les premiers à dénoncer la 'déconnexion' de l'Etat. Enfin, le déconfinement a principalement pour but de relancer l'activité économique. Dans ce cas de figure, comment justifier à nouveau de scinder en deux un territoire aussi interdépendant. A moins de s'asseoir sur son redémarrage, même s'il s'agit d'un des départements les plus pauvres de France qui n'en demande pas tant.

Cependant, plutôt enclin actuellement à s'appuyer sur les recommandations et la connaissance des élus locaux, les services de l'Etat peuvent aussi accorder un statut unique à l'agglomération en la classant, dans son intégralité, en vert ou en rouge. Mais là, ce serait officieusement légitimer ceux qui demandent un rattachement de l'ensemble des communes gardoises du Grand Avignon au département de Vaucluse.

Au final, quel que soit la décision prise et la couleur retenue, cette crise aura déjà montrée les limites et les incohérences de frontières administratives qui ne sont plus adaptées à notre temps. Et, comme dans beaucoup d'autres domaines où l'ancien monde devra faire place à une nouvelle vision, il est désormais impératif d'imaginer l'avenir de notre territoire avec les yeux d'aujourd'hui et, mieux encore, avec ceux de demain.

8 décembre 2025 |



Ecrit par le 8 décembre 2025





Patrick Vacaris, président de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon

Réouverture des déchèteries vauclusiennes du Grand Avignon

A compter de lundi 4 mai, les déchèteries vauclusiennes accueilleront les déchets sur prise de rendez-vous.

Durant cette période de ralentissement de l'activité économique, certaines filières de traitement des déchets dangereux et non dangereux provenant des déchèteries ont subi des perturbations empêchant leur valorisation et leur élimination. La fermeture des déchèteries, conformément aux mesures gouvernementales, a permis de ne pas engorger les sites de traitement. Les repreneurs ont ainsi bénéficié de temps pour reprendre leurs activités dans le respect des conditions sanitaires. La plupart des filières sont de nouveau opérationnelles. Les déchèteries du Grand Avignon peuvent à présent accueillir, en plus des végétaux, les encombrants, les gravats, le bois, les cartons, la ferraille, les déchets électroniques et les déchets toxiques, dans la limite des conditions d'accès classiques, soit 2m3 par déchet et par jour.

Cependant ni mobilier ni matelas

Seul le mobilier : meubles et matelas ne sera pas accepté et devra être conservé au domicile jusqu'à nouvel ordre. Concernant les modalités relatives aux déchèteries gardoises du Grand Avignon, contacter le Smictom Rhône-Garrigues : www.smictom-rhonegarrigues.fr ou au 04 90 15 17 80.

Liste des déchèteries ouvertes

La partie vauclusienne du Grand Avignon dispose de 5 déchèteries : Avignon - Courtine : Chemin de Courtine ; Montfavet - Avignon : Avenue des Souspirous ; Vedène : Avenue Vidier Maurice Marguerite ; Entraigues-sur-la-Sorgue : 800 avenue de Counoise ; Zac du PlanVelleron : Chemin de la Petite Bressy. Les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés. La déchèterie du Thor gérée par la Communauté de communes Pays-des-Sorgues et Monts-de-Vaucluse est réservée aux usagers résidant à Caumont-sur-Durance et Jonquerettes.

La prise de rendez-vous doit se faire au 04 90 21 20 09.

Prise de rendez-vous





Pour fluidifier la fréquentation des déchèteries et éviter les files d'attente, il est impératif de prendre rendez-vous t sur la plateforme internet www.rdv-decheterie.fr avant toute venue en déchèterie. Un accès sur rendez-vous est proposé, au plus tôt pour le lendemain, en fonction des disponibilités. Si votre déchèterie habituelle ne dispose pas de créneau vous convenant, prenez-rendez-vous dans une autre déchèterie du territoire du Grand Avignon. Les personnes rencontrant des difficultés ou privées de connexion internet peuvent joindre le standard téléphonique Direct Grand Avignon au 0800 71 84 84.

Plateforme www.rdv-decheterie.fr Mode d'emploi

Comment fonctionne la plateforme www.rdv-decheterie.fr ? En arrivant sur le site, commencez directement votre réservation en précisant si vous êtes un particulier ou professionnel, en renseignant votre code postal. Puis laissez-vous guider. Sélectionnez votre déchèterie, précisez le type et la quantité de déchets à évacuer (maximum 2m³ par type de déchet), sélectionnez dans le calendrier et la plage disponible qui vous convient, confirmez votre inscription au service, indiquez votre numéro de badge d'accès pour éviter tout contact, recevez un mail de confirmation de votre rendez-vous, et une attestation d'inscription.

Demande de carte d'accès

Compléter le formulaire de demande de carte d'accès accessible sur le site www.grandavignon.fr

Joindre une copie de la pièce d'identité du futur détenteur et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (taxe d'habitation, quittance électricité ou eau). Envoyer le tout par mail à decheteries@grandavignon.fr ou par courrier au Grand Avignon, 320 chemin des Meinajariès - Agroparc BP 1259 - 84911 AVIGNON Cedex 9.

Jonquerettes, Caumont-sur-Durance et Le Thor

Les usagers de Jonquerettes et Caumont-sur-Durance, autorisés à fréquenter la déchèterie du Thor doivent également détenir une carte d'accès délivrée par la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse. Renseignement au 04 90 21 43 11.

Recommandations

Il est plus que jamais recommandé d'appliquer les gestes barrières de manière très stricte : une distance d'un mètre minimum doit être respectée et aucun contact ne doit avoir lieu entre les individus, visiteurs et agents de déchèterie. Les dépôts au sol devant les déchèteries sont interdits sous peine de poursuites au pénal. Le brûlage de déchets verts est strictement interdit, les contrevenants étant passibles d'une amende de $450 \, \text{\&}$.



Transports: Orizo s'adapte



Depuis le début de la crise sanitaire, le Grand Avignon et TCRA ont adapté le <u>réseau *Orizo*</u> pour assurer la continuité du service public et permettre à tous ceux qui ont la nécessité de se déplacer, de le faire dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

Quatre lignes, les plus structurantes, ont été maintenues (1, 2, 3, 9) et adaptées. Un nouveau service *Allobus* a également été émis en place pour adapter le service aux besoins nécessaires de déplacements, notamment pour le personnel soignant, en assurant une desserte de l'ensemble des communes et ce, dès 6h du matin, jusqu'à 21h, tous les jours y compris le dimanche.

Gestes barrières pour protéger les voyageurs

Des mesures liées aux gestes barrières ont été déployées dans tous les bus pour protéger voyageurs et personnels avec l'objectif de préserver la santé de tous : désinfection des véhicules tous les soirs (poste de conduite, sols et tous les points de contact clients) ; montée par l'arrière et suppression de la vente à bord pour éviter tout contact ; délimitation d'une zone de distanciation sociale entre le conducteur et les voyageurs ; affectation en priorité de bus articulés sur la C2 ayant une capacité de charge supérieure pour garantir la distanciation sociale entre les voyageurs ; affectation de bus équipés de vitres anti-agression pour isoler le poste de conduite ; mise à disposition de gel, lingettes et gants en caoutchouc pour les conducteurs ; affichage des gestes barrières dans les bus pour les voyageurs ; limite de transport à 2 personnes par véhicule et isolation du poste de conduite sur le service *Allobus* effectué avec des minibus.

Services exclusivement réservés à ceux munis d'une attestation





Compte tenu de ces mesures, l'accès aux services est libre même s'ils sont exclusivement réservés à ceux munis d'une attestation et pour des déplacements strictement nécessaires. Les équipes *Orizo* et les forces de l'ordre travaillent de concert en ce sens.

Dans ce contexte et en complément des mesures déjà déployées, le Grand Avignon a pris **deux mesures** envers les abonnés du réseau *Orizo* qui ne bénéficient plus de l'ensemble des services classiques :

- suspension des prélèvements bancaires pour les abonnés annuels en avril et mai
- prolongement de 2 mois de la validité des autres abonnés annuels. Pour ces abonnés, le prolongement sera possible et effectif dès la sortie du confinement en se rendant à l'agence commerciale *Orizo*.

Le service Allobus sera exceptionnellement maintenu vendredi 1^{er} mai pour faciliter les déplacements de celles et ceux qui travaillent malgré tout en ce jour de la fête du Travail.

Comment les collectivités territoriales viennent en aide aux entreprises Vauclusiennes ?

8 décembre 2025 |



Ecrit par le 8 décembre 2025































CI VAUCLUSE

Les représentants de la Région, de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, des Chambres des métiers et de l'Agriculture, du Département, du Grand Avignon et de la Ville ont examiné les mesures financières prises au plan national et régional pour soutenir les entreprises Vauclusiennes. Extraits de ce qu'ils ont convenu de faire ensemble.

En complément du Fonds Covid-Résistance

En complément de la création du Fonds Covid-Résistance, les quatre collectivités : Région, Département, Agglomération et Ville ont décidé de maintenir leurs aides au tissu culturel, en particulier pour les festivals, en fonction des charges fixes et des engagements déjà actés par les organisateurs et de l'absence de recettes en billetterie. En sus de sa participation au Fonds Covid-Résistance, le Grand Avignon prévoit 500 000€ supplémentaires pour ces dispositifs territoriaux et sera accompagné financièrement par le Département.

Fonds Covid-Résistance

Pour mémoire, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

Tous les détails sur

 $\underline{https://www.echodumardi.com/economie/la-region-le-departement-les-etablissements-publics-entrent-en-resistance-contre-le-covid-19/$



Pour les entreprises fragilisées non éligibles aux dispositifs

La CCI renseignera les collectivités sur le contingent d'entreprises qui, pour des motifs divers, pourrait être inéligible aux dispositifs mis en place afin d'organiser pour celui-ci un soutien exceptionnel. Les commerces de centre-ville, entreprises à part entière déjà très éprouvées par la période des gilets jaunes ont d'ores et déjà accès aux dispositifs mis en œuvre et bénéficieront d'un effort particulier sous des formes à préciser et pour accompagner la période de reprise.

Agriculture : les circuits courts, nouveau paradgime économique

Pour ce qui est de l'agriculture, les dispositifs sont différents et relèvent de fonds spéciaux. Dans ce secteur, celui de l'agriculture méditerranéenne, maraîchage et arboriculture, la Chambre d'agriculture qui travaille depuis longtemps sur la mise en place méthodique de circuits courts voit son orientation en phase avec la satisfaction des besoins actuels que met en lumière le confinement.

La reprise à moyen et court terme

Il existe deux scénarii, celui de l'entreprise qui, sur le moyen terme, conserve un carnet de commandes rempli et celui des entreprises qui ont une activité de court terme, qui repartira dès au jour du déconfinement. C'est en particulier le cas des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Des actions de promotion seront mises en œuvre pour assurer la relance du tourisme. Dans la phase à venir du déconfinement, un accompagnement en ingénierie des entreprises est prévu notamment pour celles qui devront appliquer des mesures sanitaires spécifiques pour la reprise de leur activité.

L'aspect sanitaire

Enfin, sur l'accompagnement sanitaire de la population, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur l'absence de directives claires du Gouvernement inhérentes aux modalités du déconfinement, notamment en besoin de matériel de protection pour les répondre aux demandes de fonctionnement des services publics, des établissements hospitaliers ou des Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et leur personnel.

5 000 jeunes toujours accompagné par la Mission locale jeunes Grand Avignon

L'ensemble de l'équipe de la Mission locale jeunes Grand Avignon maintient son service





d'accompagnement global des 16-25 ans pour rester en lien avec les 5 000 jeunes accueillis par an et résidant sur le Grand Avignon Vaucluse, Sorgues et Bédarrides, et ce à distance.

Afin de maintenir cette écoute dans cette période de crise sanitaire, les conseillers de la Mission prennent contact avec les jeunes par téléphone. Ce contact peut être l'occasion d'expliquer le contexte de fermeture de l'accueil des Missions locales au public et d'être à l'écoute des questions et des besoins des jeunes, en particulier pour les jeunes les plus précaires ou les plus isolés. Les conseillers s'attachent à connaître la situation actuelle du jeune notamment sociale (logement, santé.) et les risques de précarisation de sa situation, à leur apporter des conseils et à rappeler les règles du confinement afin de les protéger eux ainsi que leur famille.

L'ensemble des jeunes sont aussi suivis dans leurs démarches de projet professionnel, ils sont informés sur l'emploi, la formation, l'alternance, la mobilité, la santé, le logement, et les ateliers à distance.

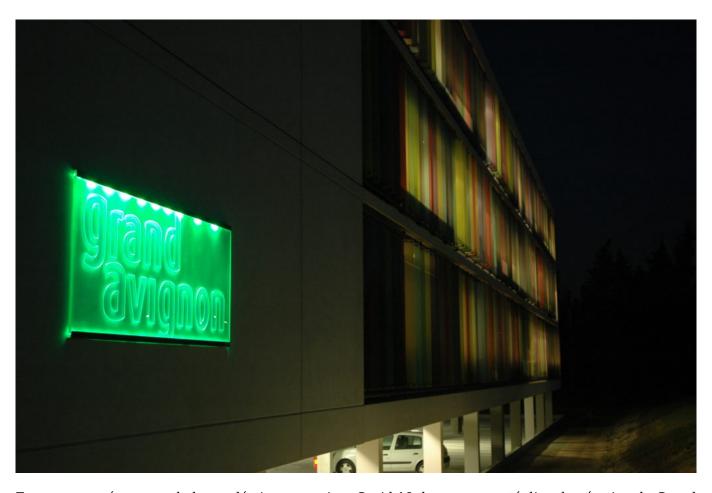
www.mission-locale-avignon.fr

Continuité des services du Grand Avignon

8 décembre 2025 |



Ecrit par le 8 décembre 2025



Face aux conséquences de la pandémie coronavirus Covid-19, la communauté d'agglomération du Grand Avignon a mis en œuvre un plan de continuité d'activités, qui a entraîné des évolutions significatives dans l'organisation afin d'assurer un fonctionnement presque continu du service.

« Les différents sites du Grand Avignon sont fermés au public, conformément aux dispositions fixées par le Gouvernement, mais le fonctionnement se poursuit grâce au télétravail et à l'activité des collaborateurs essentiels à la continuité de nos missions, explique Patrick Vacaris, président de l'agglomération. Un comité de direction se réunit au moins une fois par semaine au siège du Grand Avignon, en présentiel pour certains, par téléconférence pour d'autres. Toute la gestion courante, personnel, administration générale et service du courrier se poursuit avec des effectifs tournants. De la même manière, les différentes directions du Grand Avignon maintiennent leur activité courante en travaillant à distance. La direction des finances est concentrée sur le traitement de la chaîne comptable de la dépense, afin que les entreprises et les associations puissent être payées dans cette période si difficile pour l'activité économique. Le service Politique de la Ville est aussi en contact avec les associations qui sont nombreuses à s'inquiéter sur le paiement des subventions versées par le Grand Avignon. »

Accompagnement des entreprises





Par ailleurs, le service Développement économique poursuit ses missions, à distance, en faveur de l'accompagnement des entreprises et a élaboré un livret synthétique des mesures exceptionnelles d'aides aux entreprises qui rencontrent des difficultés. Les employés se tiennent à leur disposition pour les conseiller (Margot Techec : margot.techec@grandavignon.fr ou 06 26 36 18 66).

Les priorités du service Habitat se concentrent sur le paiement des aides des dossiers Anah (Agence nationale de l'habitat), qui concernent des propriétaires privés.

Opéra, Autre scène et conservatoire

« Nos établissements culturels, l'Opéra, l'Autre Scène et le Conservatoire, ont également fermé leurs portes afin de lutter contre la propagation du virus, et en conformité avec les dispositions prises par le Gouvernement, poursuit le président. Le chantier de restauration de l'Opéra a dû être arrêté. Néanmoins, les services administratifs de l'Opéra poursuivent l'organisation de la prochaine saison et commencent à assurer le remboursement des spectateurs ayant réservé des places pour les spectacles annulés. De son côté, le Conservatoire a planifié, lorsque la situation le permettait, une activité pédagogique à distance, selon un planning établi en concertation avec les enseignants et les élèves, en fonction de leurs activités scolaires. »

Collecte des déchets

Pour la collecte, à l'exception des déchèteries, fermée pour éviter la propagation du virus, et de la collecte des encombrants qui n'était pas indispensable dans une situation de service dégradé, toutes les activités de collecte des déchets ont été maintenues (ordures ménagères, collecte sélective, collecte des colonnes aériennes et enterrées). Les agents du service Direct Grand Avignon poursuivent leur mission d'information du public. Les tonnages collectés ont fortement diminué dans les centres-villes et les zones commerciales, en raison de l'arrêt de l'activité des entreprises, tandis qu'ils ont augmenté dans les zones pavillonnaires. Les couturières de l'Opéra et du Conservatoire se sont par ailleurs mobilisées dans l'urgence pour fabriquer des masques à leurs collègues de la collecte.

Transports & voiries

Le réseau de transport en commun Orizo constate une fréquentation en très forte diminution et le réseau est organisé en conséquence. Les lignes les plus fréquentées transportent à peine 150 voyageurs par jour, et la ligne de tram près de 800 (ndlr : soit près de 10 fois moins qu'en février). L'objectif est de maintenir des transports disponibles pour les personnes qui sont dans l'obligation de se rendre au travail, comme le personnel soignant par exemple.

En dépit de l'arrêt des chantiers, qui ont été mis en sécurité et suspendus jusqu'à nouvel ordre, les services techniques poursuivent leurs activités administratives en télétravail et une permanence a été mise en place pour les interventions sur la voirie, les espaces verts et les bâtiments communautaires. Pour sa part, la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées sont assurés sans dysfonctionnement et un service a été maintenu pour traiter les interventions urgentes.



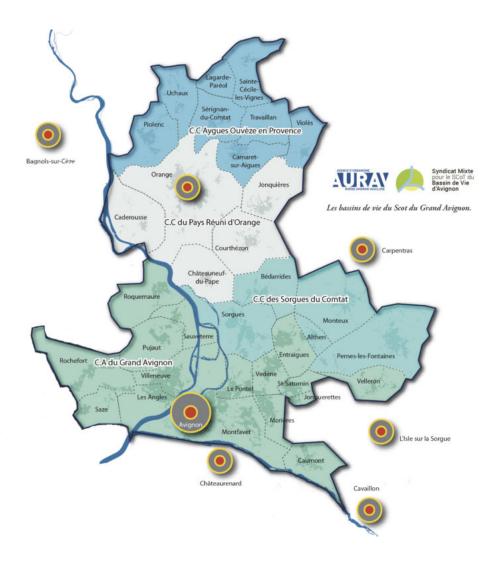
Urbanisme et droit des sols

Le service en charge du NPNRU continue à préparer les dossiers de demande d'engagement financier d'un certain nombre d'opérations du programme 'L'Ambition urbaine', dont la convention a d'ailleurs été signée la semaine dernière par les directeurs de l'ANCT et de l'ANRU.

Enfin, le service ADS (Autorisation du droit des sols) est fermé pour une durée de 15 jours au moins. Tous les agents sont en confinement, les dossiers ne sont plus instruits et le Grand Avignon n'est pas en mesure, à ce jour, d'organiser une instruction à distance. L'agglomération est dans l'attente de la parution d'un décret qui devrait suspendre les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme pendant le confinement. Selon toute vraisemblance, l'instruction ne reprendra qu'avec le retour à une situation normale.

Dessine-moi les territoires





Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du bassin de vie d'Avignon préside au développement urbain et économique du territoire en prenant en compte les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. Le respect du cadre et de la qualité de vie est un élément majeur pour ses 304 224 habitants et les 50 000 personnes à venir en 2035. Ses défis majeurs ? Exister face à l'Occitanie et au Gard Rhodanien pour préserver sa dynamique et surtout sa voix et son droit à la croissance sur l'échiquier politique.

Lire <u>ici</u> l'interview de Stéphane Garcia, 1er vice-président du <u>Syndicat mixte du</u> <u>bassin de vie d'Avignon</u> et <u>ici</u> l'interview de Gilles Périlhou, directeur de l'<u>Aurav.</u>



Les Scots, Schémas de cohérence territoriale, ponctuent et rythment les bassins de vie d'aujourd'hui tout en en prévoyant la croissance et les usages de demain. Documents administratifs stratégiques, politiques mais surtout pratiques, ils engagent de la plus petite commune au département, à ses voisins jusqu'aux régions limitrophes réclamant une vision géographique et urbanistique allant du micro au macro à la manière d'un organisme vivant qui déploie ses Synapses. Mon tout ? Dessine une organisation d'usage protéiforme et souple pour que les habitants y vivent autant en autonomie qu'en harmonie dans la grande roue du changement. Et c'est tout l'objectif du Scot du bassin de vie d'Avignon.

■ Le Schéma de cohérence territoriale

Le Scot (Schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle d'un bassin de vie. C'est un projet, un outil de planification et de développement durable qui définit des choix et orientations politiques s'articulant avec d'autres documents. Son élaboration s'inscrit dans la durée et mobilise les élus, les acteurs institutionnels et la société civile.

■ Il contient trois documents

Tout d'abord un rapport de présentation qui permet de prendre connaissance, de comprendre et de mettre en relation les données, de les analyser pour définir les enjeux du territoire avec ses paramètres comme le diagnostic qui étudie les fonctionnements et les dysfonctionnements en termes de démographie, logement, économie, transport, environnement. L'état initial de l'environnement avec sa biodiversité, les risques, la qualité de l'air et de l'eau, les ressources naturelles et le paysage, l'évaluation environnementale. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) définit l'évolution du territoire et ses grands objectifs hiérarchisés par ordre d'importance. Enfin, le document d'orientation et d'objectifs (DOO) s'impose face aux documents d'urbanisme locaux ainsi qu'aux autres documents comme les Plans locaux d'urbanisme (PLU), Programmes locaux de l'habitat (PLH), Plans de déplacements urbains (PDU). Ses préconisations permettent l'application du projet politique qui intervient sous forme de cartographies et de chiffres commentés.

■ Le Scot du Grand Avignon

Le Scot du Grand Avignon intervient sur deux régions : Sud Provence Alpes-Côte d'Azur et Occitanie ainsi que sur deux départements : le Vaucluse et le Gard. Il s'étend sur 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la Communauté d'agglomération du Grand Avignon et les 3 communautés de communes du Pays réuni d'Orange, Les Sorgues-du-Comtat et Aygues-Ouvèze-en-



Provence. Il regroupe 34 communes sur une superficie de 770,79 km2 et une population de 312 262 habitants (chiffres 2016). Enfin, à cheval sur deux régions et deux départements, le Scot du bassin de vie d'Avignon est un territoire charnière, au centre des échanges de l'arc méditerranéen et du couloir rhodanien. Il joue un rôle d'interface grâce à son accessibilité.

■ 4 défis

Le Scot a pour ambition de renforcer l'attractivité et le rayonnement du bassin de vie ; de jouer un rôle central au sein du Delta rhodanien ; de conserver la force d'un 'territoire à taille humaine' offrant une qualité et un cadre de vie qualitatif. Le 1er défi est donc de tirer parti de sa position centrale entre les régions comme un levier d'attractivité et de rayonnement ; le 2e est de constituer un territoire exemplaire en termes écologique et énergétique ; le 3e est de s'inscrire durablement dans un mode de développement vertueux et, enfin, le 4e est de nourrir une ambition renouvelée pour répondre aux besoins d'un territoire dynamique.

■ Dans le détail

Le plus gros du travail consistera à accueillir environ 50 000 personnes supplémentaires d'ici 2035, sachant que le solde naturel du bassin de vie est déjà important avec 0,5% de croissance annuelle. Pour cela, il sera plus que souhaitable de créer les conditions nécessaires à la création d'environ 20 000 emplois afin d'accompagner la croissance démographique et le renforcement de l'attractivité du territoire. Il sera aussi question de favoriser les solidarités et d'accompagner la reconquête des centresvilles et villageois par une organisation territoriale équilibrée; d'affirmer Avignon et Orange comme pôles majeurs du territoire; de miser sur six polarités d'intérêt métropolitain: Avignon Centre, Orange Centre, Avignon Confluence, Avignon Nord, Avignon Sud et Beaulieu à Monteux. Cette 'armature urbaine' érigée sur quatre niveaux devrait garantir la cohésion territoriale: le cœur urbain (Avignon, Orange, Sorgues, Morières-les-Avignon, Les Angles, Vedène, Le Pontet), les pôles intermédiaires, les pôles villageois ainsi que les pôles de proximité.

■ Infrastructures de transport européennes

Et, surtout, le Scot du bassin de vie d'Avignon (BVA) doit affirmer son rôle de porte d'entrée de l'espace rhodanien en tirant davantage parti de la présence d'infrastructures de transport d'envergure européenne avec la gare TGV, l'aéroport, de grands axes autoroutiers et des ports fluviaux. Il



est également question de finaliser le projet Leo (Liaison est-ouest) et le contournement d'Orange.

■ Mobilité

Pour une mobilité efficacement organisée les 4 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale), les 2 régions et les autorités organisatrices de la mobilité, les collectivités avec, notamment, le PDU (Plan de déplacement urbain), Sorgues et Orange, devront s'entendre sur des objectifs communs sachant que seront priorisés les transports collectifs et les déplacements doux du bassin de vie d'Avignon. Urbanisme et mobilité seront corrélés afin de limiter les déplacements à la source comme seront facilités l'accessibilité aux équipements et services par un maillage équilibré. La pratique du vélo sera promue autour de grands itinéraires de mode doux comme la Via Rhôna, la Via Venaissia et le Val de Durance.

■ Les Inter-scots

Le Scot d'Avignon doit également entrer en congruence avec les Scots voisins de Carpentras, du Pays d'Arles, de Cavaillon et du Gard Rhodanien. Le Scot intervient également pour mettre en œuvre des stratégies régionales avec Sud-Paca et l'Occitanie à travers le Sraddet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires). Ce dispositif introduit la notion de stratégie de planification territoriale avec des prescriptions, l'intégration de schémas sectoriels, de co-constructions et renforce la place de l'institution régionale délivrant une vision politique et ses priorités d'aménage- ment du territoire.

■ Stopper l'étalement urbain

Et c'est là qu'intervient le Scot du Grand Avignon qui doit affirmer son rôle moteur de croissance démographique et économique pour renforcer son attractivité, rapprocher les actifs de leur lieu d'emploi, réduire la périurbanisation et donc son corolaire l'étalement urbain toujours à l'œuvre dans les territoires voisins.

■ Dynamique résidentielle



La production de logements nécessite rééquilibrage et diversification en termes de mixité et de cohésion sociale en proposant des logements accessibles aux actifs qui habitent en dehors du périmètre du Scot mais qui y travaillent et aux personnes retraitées et entrant dans l'âge qui recherchent le maintien à domicile le plus longtemps possible. Le Scot préconise la création de 34 800 logements neufs d'ici 2035 et le réinvestissement dans les 2 600 logements vacants.

■ Réseau de villes moyennes dynamiques

Tout l'enjeu du Scot réside dans son organisation afin d'en faire un territoire solidaire et équilibré en un urbanisme sobre alliant performance énergétique dans ce contexte méditerranéen, ponctué de végétation, où cadre et qualité de vie, où les espaces naturels et agricoles remarquables restent préservés comme les trames vertes pour le végétal et bleues pour les cours d'eau, les paysages du quotidien, les grands paysages. Une attention particulière sera portée aux déchets avec leur optimisation via l'installation d'éco-activités de valorisation de ceux-ci, la diminution des circuits de collecte en mesurant, prévenant, limitant ou corrigeant les impacts environnementaux comme la pollution de l'eau, de l'air, du sol, le bruit, la préservation des écosystèmes.

■ Atouts économiques et stratégie coordonnée

L'attractivité et la compétitivité du territoire se posent en concurrence avec les métropoles voisines. Les bonnes bases pour asseoir ses atouts et spécificités ? La complémentarité des sites économiques et le potentiel foncier. Il est aussi question d'affirmer sa différence avec l'innovation et l'excellence dans les activités locales et traditionnelles.

■ Commerces et grandes surfaces, quelle cohabitation?

Le Scot comprend un 'Document d'aménagement artisanal et commercial' encadrant l'aménagement et le développement du commerce avec, pour objectif, la priorisation des centres urbains. Celui-ci n'autorise plus les nouvelles zones commerciales ni l'extension de celles existant mais leur densification et diversification avec une plus grande qualité de réalisation architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Le document promeut l'implantation de nouveaux équipements commerciaux en centres-villes et villages.



SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

Les 34 communes

Althen-des-Paluds, Bédarrides, Caderousse, Camaret-sur-Aigues, Caumont, Courthézon, Châteauneuf-du-Pape, Entraigues-sur-la- Sorgue, Jonquières, Le Pontet, Les Angles, Lagarde-Paréol, Mon-teux, Orange, Piolenc, Morières-lès-Avignon, Montfavet, Pernes-les- Fontaines, Jonquerettes, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sainte-Cécile-les-Vignes, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Saze, Sérignan-du-Comtat, Sorgues, Travaillan, Uchaux, Vedène, Velleron, Violès et Villeneuve-lès-Avignon.

Stéphane Garcia, 1er vice-président du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon

« Ce Scot aura permis de diviser par deux la consommation d'espace pour le développement du bassin de vie d'Avignon. C'était essentiel parce que ça nous met en conformité avec les deux Sraddet Paca et Occitanie (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) avec lesquels le Scot est en lien. Le Scot nous amène à la sobriété foncière, ce qui était aussi demandé par l'Etat. Il lutte également contre l'artificialisation des terres agricoles et naturelles et permet ainsi de les protéger et de stopper la création de nouvelles zones commerciales. C'était déjà notre objectif avec la charte d'aménagement commercial car notre bassin de vie est 'suréquipé' en termes d'aménagements commerciaux, zones qui, d'ailleurs, n'ont pas démontré qu'elles créaient de l'emploi. Le Scot est allé plus loin que la charte en précisant qu'à l'intérieur de ces mêmes zones commerciales, comprenant leurs parkings, les extensions de surfaces commerciales qui ne pouvaient aller au-delà de 20 000 m2 avec la charte ne pourront, désormais, excéder les 10 000 m2. Désormais on ne pourra plus créer de zones commerciales sur le bassin de vie d'Avignon. »

■ La particularité du Scot ?

« Le Scot combine des zones très urbanisées comme les villes-centres d'Orange et Avignon, les villes périphériques et les villages ruraux. Son objectif est d'éviter l'étalement tout en s'abstenant d'une trop forte densification des villages ruraux où l'Etat réclamait 25 logements par hectare alors que les maires de ces villages désirent rester à 15, expliquant que le citadin qui vient s'y installer est justement séduit par cette faible densité d'habitat et cette luxuriance de naturalité ou de paysages agraires. Avignon est, par exemple, à 60 logements par hectare, Orange à 45 et les villes périphériques à 35. Le Scot crée la condition de l'accueil des habitants dans un cadre



de vie. D'ailleurs, Le Scot du Bassin de vie d'Avignon permet de protéger 98,5% des espaces agricoles et 99% des espaces naturels. »

■ Faire vivre le Scot

« Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Les porteurs de projets commerciaux, entrepreneuriaux, le consultent avant toute chose, de même que les élus qui sont interpellés par ces mêmes acteurs ou futurs acteurs de développement économique qui proposent de le consulter afin de 'coller' à la réglementation en cours, mais le Scot ce sont surtout des rencontres vivantes. C'est un organisme consultatif et de management car il réunit, de fait, de nombreux élus et notre rôle est de veiller aux bonnes conditions de dialogue commun, de tenir compte de tous les avis pour trouver le meilleur consensus. C'est de la politique à l'état pur. »